



1010899403

DATE DEPOT :	2010-12-08
NUMERO DE DEPOT :	108994
N° GESTION :	2010B15433
N° SIREN :	523880474
DENOMINATION :	5ASEC LATAM
ADRESSE :	19 avenue de l Opéra 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2010/08/06
TYPE D'ACTE :	DECISION DU PRESIDENT
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITALMODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

5ASEC LATAM
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : Paris (75001) – 19, avenue de l'Opéra
523 880 474 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 6/08/2010

L'an deux mille dix, le six août,

Le Président de la société 5àSec Latam, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est à Paris (75001) – 19, avenue de l'Opéra, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 523 880 474,

Après avoir rappelé ce qui suit :

Suivant décision de l'Associé Unique en date du 23 juillet 2010, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 3.997.560 € par l'émission au pair de 3.997.560 actions ordinaires nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription et pouvoir au Président à l'effet de recueillir les souscriptions ;
- De constater la renonciation de l'associé unique à son droit préférentiel de souscription au profit de la société Doldrums International Holding ;
- D'augmenter le capital social d'une somme de 1 € par l'émission d'une action ordinaire nouvelle de 1 € de valeur nominale avec une prime d'émission de 1.332.518,89 €, avec maintien du droit préférentiel de souscription et pouvoir au Président à l'effet de recueillir les souscriptions ;
- De constater la renonciation de l'associé unique à son droit préférentiel de souscription au profit de la société Doldrums International Holding.

en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, a pris les décisions suivantes :

- Constatation de la réalisation définitive des augmentations de capital pour un montant global de 3.997.561 € ;
- Modification corrélatrice des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Enregistré a : SIE DE PARIS 1ER POLE ENREGISTREMENT

Le 16/08/2010 Bordereau n°2010/1 327 Case n°13

Ext 10923

Enregistrement : 500 €

Pénalités : 50 €

Total liquidé : cinq cent cinquante euros

Montant reçu : cinq cent cinquante euros

L'Agent



523 880 474

CONSTATATION DE LA REALISATION DEFINITIVE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL D'UNE SOMME GLOBALE DE 3.997.561 €.

Le Président de la Société, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la l'Associé Unique de la Société en date du 23 juillet 2010, constate :

- après remise des bulletins de souscription par Monsieur Nelcindo Nascimento pour le compte de la société Doldrums International Holding au titre de la souscription aux 3.997.560 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 € et à l'action ordinaire nouvelle de 1 € avec prime d'émission de 1.332.518,89 € émises le 23 juillet 2010,
- après avoir pris connaissance de l'arrêté de comptes établi par le Président de la Société faisant apparaître dans les livres de la Société, l'existence d'une créance certaine liquide et exigible de la société Doldrums International Holding LLC, d'un montant de 5.330.079,89€,
- et au vu du rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur la certification de ladite créance,

que les 3.997.561 actions ordinaires nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune ont été intégralement souscrites et libérées le 6 août 2010 et la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'une somme de 3.997.561 € décidée le 23 juillet 2010.

MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS :

En conséquence de ce qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié comme suit :

L'article 6 – Capital social est modifié comme suit :

« ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-et-un euros (3.998.561 €). Il est divisé en trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-et-une (3.998.561) actions ordinaires de 1 euro (un €) de valeur nominale chacune, libérées en totalité. »

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

*

* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur David Sztabholz
Président


